

REMP LISSEZ LE FORMULAIRE SUIVANT (VOUS POUVEZ ENREGISTRER LES DONNÉES SAISI ES DANS CELUI-CI). TOUTEFOIS, VOUS DEVEZ REMPLIR LA SECTION 4 - CALCUL DU COÛT DU PERMIS À LA MAIN.

### MARCHE À SUIVRE :



INSCRIVEZ À L'ÉCRAN LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS DANS LES SECTIONS 1, 2, 3, 5 ET 6. IMPRIMEZ LE FORMULAIRE ET REMPLISSEZ LA SECTION 4 À LA MAIN.




### SECTION 1 - RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

1. Nom de l'entreprise

2. Numéro de téléphone de l'entreprise

Ind. Numéro Poste

 -                    

3. Si vos activités de préparation alimentaire se déroulent dans un local, veuillez inscrire l'adresse du local.

(a) Le numéro civique (b) Le nom de la rue, de l'avenue, du boulevard, etc. (c) La ville (d) Le code postal

                    

4. Si vos activités de préparation alimentaire se déroulent dans un véhicule, veuillez inscrire le numéro de la plaque d'immatriculation.

5. Date de début des activités

( année / mois / jour )

                    
                    

### SECTION 2 - RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR DE PERMIS

6. Cochez l'énoncé qui correspond à votre situation et fournissez le renseignement demandé.

Si vous demandez un permis en tant que personne physique qui exploite une entreprise, inscrivez votre nom: \_\_\_\_\_

Si vous demandez un permis en tant que personne morale (une société, une coopérative ou une entreprise individuelle) qui exploite une entreprise, inscrivez le nom de votre compagnie: \_\_\_\_\_

7. Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)  
(obligatoire pour les personnes morales)

8. Numéro de téléphone (si différent du point 2)

Ind. Numéro Poste

                    

9. Adresse de correspondance (si vos activités se déroulent dans un véhicule ou si l'adresse de correspondance est différente de celle inscrite au point 3)

(a) Le numéro civique ou la case postale (b) Le nom de la rue, de l'avenue, du boulevard, etc. (c) La ville (d) Le code postal (e) La province (f) Le pays

                    

### SECTION 3 - CHOIX DE LA CATÉGORIE DE PERMIS

10. Cochez la case qui correspond à la catégorie de permis demandée selon la nature de vos activités.  
Pour choisir le permis qui correspond à vos besoins, référez-vous au guide *Demande de permis de restauration et de vente au détail*.

| Restauration  | Tarifs de base annuels   | Vente au détail                                   | Tarifs de base annuels   |
|---|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Préparation générale                 | 319 \$ par année pour 5 unités de maintien chaud ou froid + 13 \$ par unité supplémentaire | <input type="checkbox"/> Préparation générale     | 319 \$ par année pour 5 unités de maintien chaud ou froid + 13 \$ par unité supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Maintenir chaud ou froid             | 245 \$ par année pour 5 unités de maintien chaud ou froid + 13 \$ par unité supplémentaire | <input type="checkbox"/> Maintenir chaud ou froid | 245 \$ par année pour 5 unités de maintien chaud ou froid + 13 \$ par unité supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Préparation générale avec buffet     | 491 \$ par année   |   |  |
| <input type="checkbox"/> Maintenir chaud ou froid avec buffet | 491 \$ par année   |   |  |

**Les demandes incomplètes ne seront pas traitées et vous seront retournées.**

Suite au verso >

**VOUS DEVEZ REMPLIR CETTE SECTION À LA MAIN.**

**SECTION 4 - CALCUL DU COÛT DU PERMIS**

11. Déterminez le montant que vous devrez payer pour obtenir votre permis en effectuant le calcul ci-dessous :

**Tarif de base annuel**

Inscrivez le tarif de base du permis demandé. \_\_\_\_\_ \$

**Coût des unités de maintien chaud ou froid supplémentaires**

Si vous avez plus de cinq unités de maintien chaud ou froid, inscrivez le coût supplémentaire.

Pour savoir comment calculer le coût des unités de maintien chaud ou froid supplémentaires, consultez la page 14 du guide *Demande de permis de restauration et de vente au détail*.

Nombre d'unités supplémentaires: \_\_\_\_\_ x 13 \$ = \_\_\_\_\_ \$

**TOTAL À PAYER\*** \_\_\_\_\_ \$

**\*Frais d'ouverture de permis**

**124 \$**

Ces frais s'appliquent à tous les exploitants effectuant une nouvelle demande de permis. Vous devez les ajouter au montant total à payer.

Si vous effectuez plusieurs demandes de permis pour un même exploitant, et que les formulaires et les chèques sont envoyés dans une même et seule enveloppe, ces frais s'appliquent une seule fois pour l'ensemble des demandes.

**Le permis n'est ni remboursable ni transférable.  
Les frais d'ouverture de dossier ne sont pas remboursables.**

**SECTION 5 - EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES À RESPECTER POUR OBTENIR UN PERMIS**

12. Cochez les exigences réglementaires que vous vous engagez à respecter en ce qui concerne l'aménagement sanitaire de votre établissement ou de votre véhicule et inscrivez les renseignements relatifs à la formation obligatoire en hygiène et salubrité alimentaires.

Pour obtenir plus d'information sur les exigences réglementaires, référez-vous à la page 16 du guide *Demande de permis de restauration et de vente au détail*.

**Exigences relatives à l'aménagement sanitaire des lieux et des véhicules**

- Disposer d'une installation réservée à la préparation d'aliments.
- Disposer d'une aire ou d'un local pourvu d'un évier.
- Disposer d'eau potable courante froide et chaude (60 °C ou plus).
- Disposer d'un distributeur à savon liquide ou en poudre et de serviettes jetables.
- Disposer d'un système de récupération ou d'évacuation des eaux usées.
- Disposer d'un système de ventilation adapté aux activités d'exploitation.
- Disposer d'un récipient pour les déchets.

**Exigences relatives à la formation en hygiène et salubrité alimentaires**

Nom du gestionnaire responsable de l'hygiène et de la salubrité alimentaires

Numéro de l'attestation du gestionnaire

**SECTION 6 - DÉCLARATION**

13. Je déclare que tous les renseignements inscrits sur ce formulaire sont vrais.

Nom du demandeur

Signature

Date

( année / mois / jour )

Veillez envoyer à l'adresse ci-dessous :

- votre paiement sous forme de chèque, de mandat postal ou de mandat bancaire. Pour ce faire, libellez votre chèque ou votre mandat à l'ordre du : **MINISTRE DES FINANCES**.
- votre formulaire de demande de permis dûment rempli et signé.

Permis alimentaires  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
200, chemin Sainte-Foy, 11<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6

Si vous avez besoin de plus d'information, visitez notre site Web au [www.mapaq.gouv.qc.ca](http://www.mapaq.gouv.qc.ca) ou composez sans frais le **1 800 463-6210**.

Réservé à l'administration